

**Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS**

43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT et D'UN PARKING DOUBLE
dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13013),
20, rue Nicolas Appert, dénommé le **Domaine des Châtaigniers**
cadastré section 887 A n°91, lieudit 20 rue Nicolas Appert,
pour 30 a 05 ca**

MISE A PRIX : CENT MILLE EUROS (100.000,00 €)

VISITE LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026 DE 9 H A 10 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13013), 20, rue Nicolas Appert, dénommé LE DOMAINE DES CHATAIGNERS, cadastré section 887 A n°91, lieudit 20 rue Nicolas Appert, pour 30 a 05 ca.

Le lot numéro VINGT SIX (26) :

Au sous-sol, un parking double, dénommé parkings numéro 20 et 21

Et les 59/10.000èmes des parties communes générales,

Et les 577/10.000èmes des charges afférentes à l'entrée de la cage d'escalier,

Et les 48/10.000èmes des charges d'ascenseur.

Etant précisé qu'il résulte de l'acte de prêt sus relaté que la désignation du lot 26 est la suivante : un box et une place de parking.

Le lot numéro QUARANTE CINQ (45) :

Au troisième étage un appartement de type 4 avec terrasse, dénommé logement numéro 32,

Et les 593/10.000èmes des parties communes générales,

Et les 676/10.000èmes des charges afférentes à l'entrée de la cage d'escalier,

Et les 802/10.000èmes des charges d'ascenseur.

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me CAMPANA, Notaire à MARSEILLE le 26 mars 2004 publié au service de la publicité foncière de MARSEILLE 3 le 18 mai 2004, volume 2004P numéro 2344.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Emeric BERNARD, Commissaire de Justice à Marseille, a établi le 20 janvier 2026 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement se situe au 3^{ème} étage et se compose d'une pièce noire, d'une chambre avec balcon et dressing, d'une salle de bains, d'un WC, d'une cuisine ouverte sur salle à manger, d'un salon, d'une deuxième chambre et d'une entrée.

Le logement est en travaux et inoccupé.

Les garages n'ont pas pu être identifiés.

Le syndic de la copropriété est le cabinet GESPAC IMMOBILIER 95, rue Borde, 13008 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **80,88 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La Société dénommée CAISSE D'EPARGNE CEPAC, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du

Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE Place Estrangin Pastré (13006), agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité.

Ayant pour avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de Me **Thomas D'JOURNO**, avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, 43/45 Rue Breteuil, 13006 Marseille – Tél. : .04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com

- Au **Grefe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, 25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Me Thomas D'JOURNO avocat